



MAIRIE - Le Bourg

Tél. 02 96 56 33 90 - Fax 09 70 62 37 71

Site internet : www.le-quillio.fr

LE QUILLIOTAIS

Juillet 2022

N° 66

Le mot du Maire

Quilliotaises, Quilliotais,

Après deux années entachées par la crise sanitaire, nous espérons en ce début d'année retrouver un quotidien plus serein, malheureusement la Covid a continué de perturber nos diverses activités personnelles et familiales, conviviales et associatives, mais également professionnelles. Pire, la guerre est réapparue à l'EST de notre continent faisant découvrir aux plus jeunes l'impensable : la destruction d'un pays, des migrations de population et une crise économique et financière dont les conséquences nous touchent quotidiennement. Mais nous avons su faire preuve de solidarité pour aider les Ukrainiens à faire face, via des dons ou en les accueillant. Espérons retrouver plus de sérénité dans les mois à venir.

La vie de notre commune comme toutes celles de France perdure et le 1^{er} semestre est synonyme de vote des budgets et donc, la validation des différents investissements qui structurent notre territoire.

Au-delà des projets, il y a le bien vivre ensemble, le lien social si nécessaire à la vitalité d'une commune.

Et ce début d'année 2022 a été riche en évènements avec notamment la réouverture du commerce « Chez Sophie », le recensement de la population, l'obtention d'une 3^{ème} fleur au concours national de fleurissement et le prix « Vivaldi » ainsi que la reprise des animations proposées par notre riche tissu associatif.

Les membres du Conseil Municipal s'activent sur les différents dossiers contribuant à votre quotidien, à la sécurité de tous, et à permettre le bien vivre au Quillio.

L'année 2022 sera une année avec de nombreux projets que nous avons plaisir à vous présenter dans ce bulletin en complément des investissements déjà évoqués avec vous.

A toutes et à tous, nous vous souhaitons un bel été et nous adressons nos félicitations à tous les jeunes qui ont obtenu leurs examens.

Bien Amicalement

Xavier HAMON, Maire



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Comptes Administratifs 2021 :

Budget Général		BP 2021	Réalisé 2021	Résultat
Fonctionnement	Dépenses	609 240,32 €	554 514,42 €	+ 80 541,30 €
	Recettes	609 240,32 €	635 055,72 €	
Investissement	Dépenses	1 448 581 €	1 060 857,24 €	+ 260 559,58 €
	Recettes	1 448 581 €	1 343 486,15 €	

Le conseil municipal a décidé de reporter les résultats dans leur section à savoir l'excédent de 80 541,30 € en Fonctionnement et l'excédent de 260 559,58 € en section d'investissement.

Budget Lotissement « Rue des Ecoliers »		BP 2021	Réalisé 2021	Résultat
Fonctionnement	Dépenses	181 406,50 €	179 734,09 €	- 41 847,05 €
	Recettes	181 406,50 €	137 887,04 €	
Investissement	Dépenses	128 852,70 €	128 852,70 €	- 7 898,70 €
	Recettes	128 852,70 €	120 954,00 €	

Le conseil municipal a décidé de reporter les résultats dans leur section à savoir le déficit de 41 847,05 € en Fonctionnement et le déficit de 7 898,70 € en section d'investissement.

Budget Lotissement « Clos du Verger »		BP 2021	Réalisé 2021	Résultat
Fonctionnement	Dépenses	116 946,00 €	16 127,95 €	+ 0.31 €
	Recettes	116 946,00 €	16 128,26 €	
Investissement	Dépenses	116 941,00 €	16 127,95 €	+ 63 872.05 €
	Recettes	116 941,00 €	80 000,00 €	

Le conseil municipal a décidé de reporter les résultats dans leur section à savoir l'excédent de 0,31 € en Fonctionnement et l'excédent de 63 872,05 € en section d'investissement.

Budget Lotissement « hameau des chênes »		BP 2021	Réalisé 2021
Fonctionnement	Dépenses	67 434,04 €	67 429,47 €
	Recettes	67 434,04 €	67 429,47 €
Investissement	Dépenses	49 358,28 €	49 358,28 €
	Recettes	49 358,28 €	49 358,28 €

Le conseil municipal a clôturé le Budget Hameau des chênes à fin 2021.

Taux de contributions 2022 :

Le conseil Municipal a décidé de ne pas modifier les taux de contributions qui sont donc fixés à :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 40.07%,
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 56.50%.

Le montant des recettes attendues s'élève à 192 881 € (contre 185 409 € en 2021).

Subventions attribuées pour l'année 2022 :

Le Conseil Municipal vote les subventions suivantes pour l'année 2022 : Anciens Combattants Guerre d'Algérie : 200€ - Société Hippique Rurale : 20€ - Croix d'Or : 50€ - Croix Rouge : 50€ - Association Paralysés de France : 50€ - Cyclo Club Uzel : 80€ - A.S.U.M. : 100€ - Association Entretien Site de la Butte Rouge : 30€ - Restos du Cœur : 150€ - Comice Agricole Uzel : 350€ - U.S.O. : 400€ - Société de Chasse : 200€ - France ADOT 22 : 50€ - Amicale des Pompiers Uzel : 100€ - Amicale des Pompiers Mur de Bretagne : 100€ - APEL Ecole Notre Dame Saint Anne : 2000 € - Chambre des Métiers et Artisans : 150 € - Communes du Patrimoine Rural de Bretagne : 838.50 € - Foyer Socio Culturel Mur de Bretagne : 370 € - Association des Jeunes de Saint Thélo : 200€ - Temps danse : 50€ - l'outil en main : 50€ - Aniothélo : 300€

Un montant de **6 000 €** est inscrit au Budget Primitif 2022.

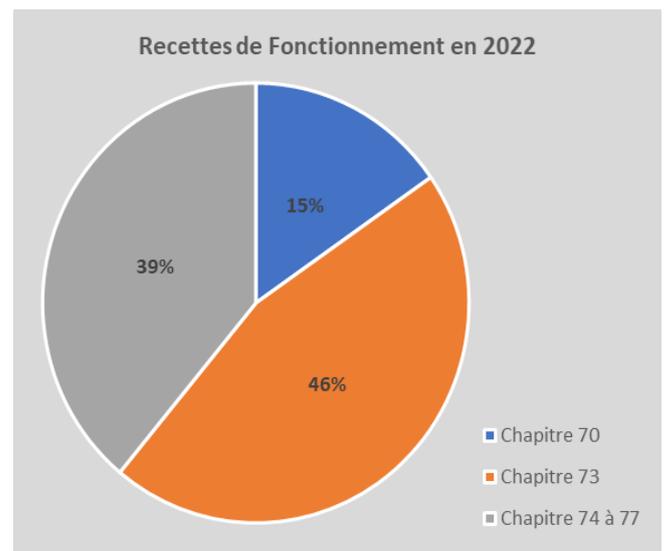
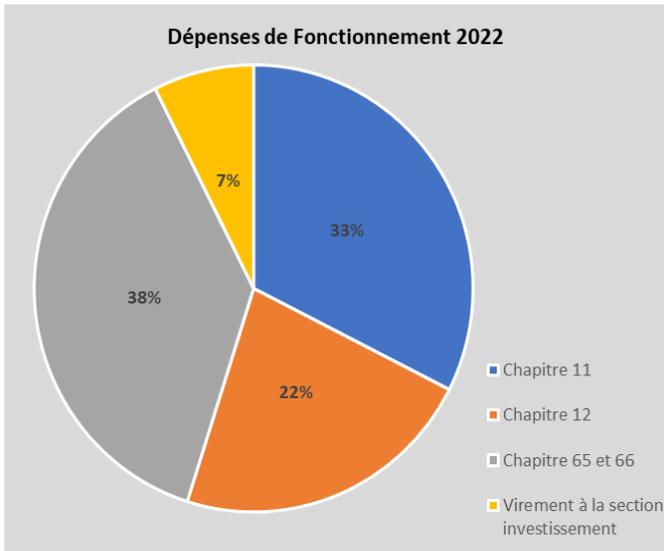
Tarifs Communaux 2022 :

Le Conseil Municipal décide de reconduire les tarifs communaux de 2021 en 2022 sans les augmenter. Vous pouvez les consulter sur le site internet de la commune

Budget Primitif 2022 :

Le Conseil Municipal vote le Budget Primitif 2022 comme ci-dessous :

Fonctionnement	Dépenses	625 247,30 €	Investissement	Dépenses	682 832,00 €
	Recettes	625 247,30 €		Recettes	682 832,00 €



Chapitre 11 : charges générales
 Chapitre 12 : charges de personnel
 Les chapitres 65 et 66 comprennent :
 Indemnités des élus : 35 000 €,
 Service d'incendie : 14 750 €,
 Ecole, cantine et participation au transport scolaire : 20 000 €,
 Participation à l'ALSH d'Uzel : 670 €,
 Financement des élèves scolarisés à l'extérieur de la commune : 5 000 €.

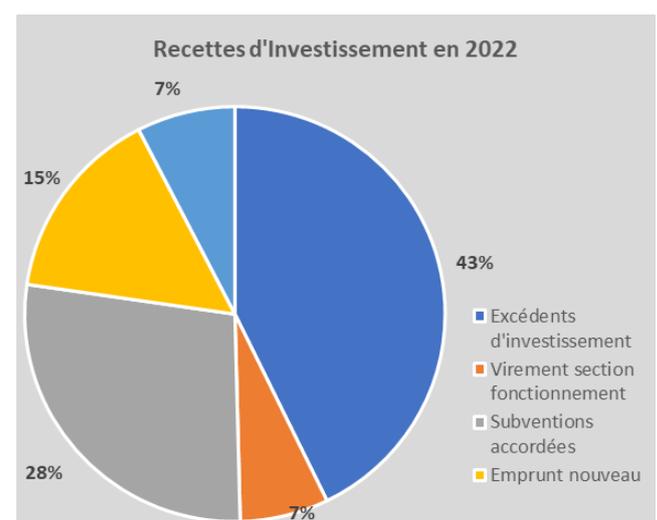
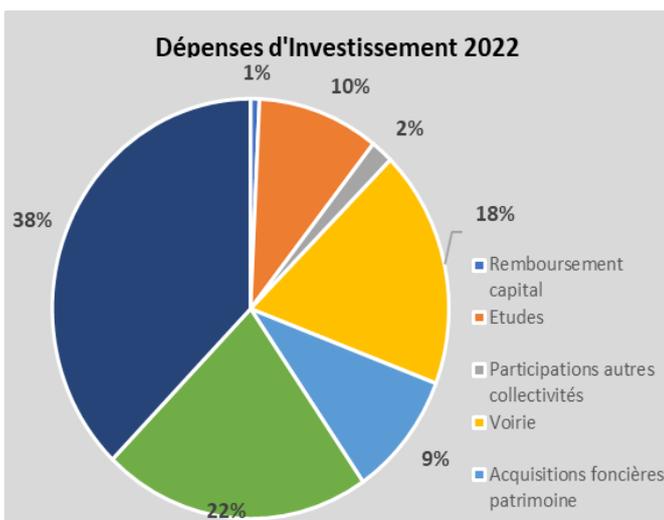
- Subventions aux associations : 6 000 €
- Charges financières : 7 729 €

Le chapitre 70 comprenant des recettes diverses dont Location salle des fêtes: 4 600 €
 Le Chapitre 73 est composé de :

- Contributions directes (taxe habitation, foncière) : 154 654 €,
- Dotation de solidarité LCBC : 85 714 €,
- Taxe additionnelle de droit commun : 35 000 €.

 Les chapitres 74, 75, 76 et 77 intègrent :

- Dotations état : 92 592 €
- Revenus des immeubles (locations appartements) : 39 400 €



- Etudes dans l'Eglise et parcours photos : 50 890 € dont 25 000 € de subventions,
- Numérotation des maisons : 6 434 €,
- Salle des Sports et caserne des pompiers de Guerlédan : 6 963,52 €,
- Acquisitions Foncières et immobilières : 64 500 €,
- Voirie : 118 998, 48 € dont 48 800 € de subventions,
- Maison Hameau des Chênes : 225 257, 49 € dont 15 000 € de subventions,
- PumpTrack : 142 000 € dont 88 000 € de subventions,
- Restauration du Retable : 17 359,20 €.

Concours des Villes et Villages Fleuris 2021 :



Très attachés à valoriser le cadre de vie de nos habitants et renforcer l'attractivité de la commune, nous avons poursuivi notre projet d'embellissement et de mise en valeur de notre village.

Le travail réalisé, en partenariat avec nos employés communaux, sans oublier votre implication, a été récompensé par l'obtention d'une 3^{ème} fleur au concours national des Villes et villages fleuris.

Le prix Vivaldi nous a également été attribué pour notre gestion florale quatre saisons.

Les « Sentiers Quilliotais » :



L'association « les sentiers quilliotais » a œuvré pendant plus de six mois, à l'ouverture de chemins de randonnée, permettant à chacun de profiter de notre riche patrimoine paysager et culturel.

Ces sentiers* rencontrent déjà un beau succès auprès des randonneurs, en raison de la diversité des sites parcourus et de leur intérêt touristique.

Ils s'inscrivent dans la continuité du projet communal de mise en valeur de notre territoire.

* trois circuits sont proposés au départ de la mairie : 6 – 12 et 16 kms

Club de l'amitié :

Le Club de l'amitié a souhaité arrêter ses activités proposées un lundi sur deux aux membres de son association.

Le bureau a fait un don de 7000 € à la commune, afin que la commission vie sociale puisse proposer des animations à nos aînés ou bien organiser une ou des sorties intergénérationnelles.



Dispositif Argent de Poche :

Lors des vacances d'avril, une 2ème opération « mission argent de poche » a été proposée aux jeunes volontaires de la commune âgés de 16 à 18 ans.

Cinq jeunes y ont participé sur la première semaine des vacances : Timothée, Eva, Kévin, Clément et Antoine.

Lise, en mission d'intérêt général dans le cadre du Service National Universel, les a également accompagnés.



Un groupe dynamique qui a travaillé dans la bonne humeur pendant 2 jours et 1/2 : organisation d'une chasse à l'œuf le Week-end de Pâques, ponçage et lasure des boiseries des vestiaires du terrain de foot et entretien d'espaces verts.

La prochaine mission est prévue aux vacances de la Toussaint, les personnes intéressées peuvent contacter la mairie ou Laëtitia LE HELLOCO pour avoir des informations.

Commémoration du 8 Mai :



A l'occasion du 77^{ème} anniversaire de l'armistice de la fin de la Guerre 1939-1945, Elus, Anciens combattants et administrés sont venus se recueillir devant le monument aux morts en hommage aux Quilliotais disparus.

Lola Le Joly, conseillère jeune a lu le message de la Ministre Déléguée aux armées et aux Anciens Combattants.

Cette cérémonie a été l'occasion de rappeler aux plus jeunes l'importance de la paix, notamment au regard du conflit en Ukraine.

Aménagement de l'entrée de bourg sur la RD N°69 en direction de Saint Thélo :



Dans le prolongement de la viabilisation du hameau « Le Clos du Verger », les membres du Conseil Municipal ont souhaité réfléchir sur l'aménagement de l'entrée de bourg en venant de Saint Thélo, afin de sécuriser les abords de l'école, du terrain multisports, des nouveaux secteurs résidentiels mais également de faire diminuer la vitesse.

De plus, nous souhaitons finaliser les connexions piétonnes dans le centre bourg. En effet, à présent, il sera possible de circuler en toute sécurité à pied pour rejoindre les différents équipements publics et services du Bourg.

Les travaux devraient débuter dans quelques jours et le montant de ceux-ci s'élèvent à 118 998,48€ TTC, pour lesquels nous avons obtenu 48 000 € de subventions de l'Etat et du Département.

Ainsi, les deux routes Départementales qui traversent notre commune seront équipées d'aménagement permettant ainsi de se déplacer en toute sécurité.

Quillio'thèque :

Lundi 11 juillet
Atelier impression 3D
de 13h30 à 16h
animé par
Nicolas Besnard et Romain Coatrieux
de Loudéac Communauté

Mercredi 20 juillet
Atelier Mbot
de 13h30 à 16h
animé par
Nicolas Besnard et Romain Coatrieux
de Loudéac Communauté

Mercredi 27 juillet
Tablier à histoires
+
Atelier personnage en feutrine
de 14h à 16h

**programme
d'été**

Animations

**nos portes sont
ouvertes
le samedi
de 10h à 12h**

**Fermeture du 1er
août au 21 août !
Ouverture
le samedi 27
août de 10h à 12h**

Toute l'année

Atelier carnet d'artiste
un mercredi par mois
de 14h à 16h
ouvert à tous/sur inscription

Soirée jeu
un vendredi par mois
de 20h à 22h
en partenariat avec la ludothèque
ouvert à tous

Séance Bébés lecteurs
à la micro-crèche
un mardi par mois
à 10h

Création d'un PUMPTRACK :



Un pumptrack c'est quoi ? c'est un enchaînement continu de mouvements de terrain (bosses et virages relevés) qui permettent de conserver et même de générer de la vitesse sans donner le moindre coup de pédale. Un Pumptrack bien conçu, c'est un équipement qui fonctionne par toutes conditions météorologiques et en toutes saisons pour un maximum de sécurité et de sensations !

Le Conseil municipal a souhaité proposer cette offre sportive et ludique en complément des autres activités présentes sur la commune aux jeunes Quilliotaises et Quilliotais qui étaient demandeurs, mais également aux jeunes des communes voisines.

La dépense prévisionnelle de cet équipement s'élève à 142 000 € TTC pour 88 000 € de subventions obtenues. La commission Fleurissement va réfléchir à l'aménagement du terrain restant sur la parcelle.

Calendrier des Festivités du 2^{ème} semestre 2022 :

- | | | |
|--------------------|---------------|---|
| Juillet : | - Samedi 2 | Comice Agricole au terrain des sports, |
| | - Dimanche 3 | Concours de Palets organisé par le Comité des fêtes à la salle des fêtes, |
| | - Samedi 30 | Festival à la chapelle du Roz organisé par la troupe « Autres Directions », |
| | - Dimanche 31 | Festival à la chapelle du Roz organisé par la troupe « Autres Directions », |
| Aout : | - Jeudi 11 | Concert dans l'Eglise : « Sons de Bretagne, de l'Oust à Guerlédan », |
| | - Lundi 15 | Pardon Notre Dame de Lorette, |
| | - Lundi 22 | Concours de boules « chez Sophie », |
| | - Mardi 23 | Concours de boules « chez Sophie », |
| Septembre : | - Dimanche | Fête des Classes « 2 » (date à confirmer), |
| | - Samedi 17 | Journée citoyenne pour embellir notre commune, |
| Octobre : | - Vendredi 7 | Assemblée Générale du Comité des Fêtes, |
| Novembre : | - Vendredi 11 | Commémoration de l'armistice de la Guerre 14-18, |
| | - Vendredi 11 | Repas du C.C.A.S, |
| | - Samedi 12 | Moules Frites de l'Union Sportive de l'Oust, |
| | - Dimanche 29 | Concours de cartes du Comité des fêtes, |
| Décembre : | - Vendredi 2 | Soirée au Profit de Téléthon organisée par le Comité des Fêtes, |
| | - Dimanche 11 | Spectacle de Noel de l'Ecole à la Salle des Fêtes de Saint-Thélo. |

Etat Civil :

a. Naissances : Néant

b. Baptême Républicain :

- Le 26 Février, Léandre MAHOUDO, Fils de Hoelenn GILBERT et Sylvain MAHOUDO, domiciliés à Bel Air,

c. Mariage :

- Le 11 Juin : Madame Hoelenn GILBERT et Monsieur Sylvain MAHOUDO, domiciliés à Bel Air,
- Le 18 Juin : Madame Alexandra JOIGNER et Monsieur Benoit POCQUET, domiciliés au Bas de Lorette.

d. Décès :

- Le 21 Janvier 2022, Mr DURAND Pierre, décédée en son domicile à l'EHPAD Le Cosquer,
- Le 15 février 2022, Mme LE GUEL Jeannine épouse GUYOMARD, décédée en son domicile à l'EHPAD Le Cosquer,
- Le 19 Février 2022 : Mme Marcelle HAMON, épouse LE TALLEC, domiciliée 7 Les Tupuces,
- Le 29 mars 2022, Mme CRUICKSHANK Margaret, épouse DAWSON, décédée en son domicile à l'EHPAD Le Cosquer,
- Le 29 mars 2022, Mme HUDO Elise, épouse LE HELLEY, décédée en son domicile à l'EHPAD Le Cosquer,
- Le 31 mars 2022, Mme HUBY Renée, décédée à l'EHPAD Le Cosquer et domiciliée 29 le Penher,
- Le 17 mai 2022, Mme ANDRÉ Paulette épouse JEGOU, décédée en son domicile à l'EHPAD Le Cosquer.

Informations Pratiques :

Horaires de la Mairie :

Lundi : Fermée

Mardi : 13 H 30 – 18 H

Mercredi : Fermée

Jeudi : 8 H 30 – 12 H 00 et de 13 H 30 – 18 H

Vendredi : 13 H 30 – 17 H 00, fermée les semaines paires

Samedi : 10 H 30 – 12 H 00

Recensement :

Les chiffres provisoires du recensement qui s'est déroulé en ce début d'année viennent confirmer le travail initié dès 2010 via la stratégie de développement territorial dont l'objectif était d'atteindre les 600 Habitants en 2022.

	Population Municipale	Population Totale	Résidences secondaires	Population DGF
Données INSEE Année 2021	556 Hab	563 Hab	47	610 Hab
Données prévisionnelles Année 2022	596 Hab	607 Hab	43	650 Hab

Outils de communication de la commune :

Vous souhaitez suivre l'actualité de notre commune, vous pouvez télécharger l'application illiwap en complément du site internet : www.le-quillio.fr et de la page Facebook.

Concernant les chemins de randonnée vous pouvez les retrouver sur les applications OUTDOORACTIVE ou Bretagne Centre Rando.

Cet espace est le votre :

Les habitants de Le Quillio ont la parole. Vous pouvez faire part de vos remarques et de vos suggestions en écrivant à : Monsieur le Maire – Mairie – 22460 LE QUILLIO.

Une journée citoyenne sera organisée le Samedi 17 septembre prochain, n'hésitez pas à proposer des travaux qui vous semblent prioritaires pour l'amélioration de notre quotidien.

Monsieur le Maire,

.....
.....
.....
Nom, Prénom et adresse :